# Compte rendu de la réunion qui a eu lieu mercredi 23 juin 2021 à la Mairie du 13ème

#### entre

Vincent Boulet, adjoint au maire chargé de l'intégration, Marie-Pierre Marchand, adjointe au maire chargée de la politique de la ville, Eric Offredo, adjoint au maire chargé des finances, de l'urbanisme et de l'architecture, Angélique Weselowski, assistante à V. Boulet,

#### et

Dioké et Diaby Sacko, délégués du foyer Terres au Curé, Mahamadou Tounkara et Cercely Traoré, délégués du foyer Clisson, Abass Traoré et Demba Soumaré, délégués du foyer Tolbiac, Oumar Wague et Sambou Traoré, délégués du foyer 63 rue Chevaleret, Idrissa Ba et Gaye Konaté, délégués du foyer Vincent Auriol, Simake Sylla et Moussa Diabira, délégués des résidents ex Bellièvre relogés à Fortifications, Fayé Madigaga et Sékou Gacko, délégués du foyer Madeline Pelletier, Michael Hoare, Copaf, Jacqueline Geering, secrétaire de la Coordination des délégués des foyers Coallia et Copaf, Dominique Blanchard et Gérard Faÿ, membres Copaf, Mrap et LDH, réseau de soutien aux foyers du 13ème.

### Intro **Vincent Boulet**:

Je connais le comité de résidents du foyer Bellièvre et j'ai suivi plusieurs conseils de concertation. Je reconnais qu'il y a des difficultés dans les foyers. Je suis disposé à visiter les foyers et avoir des réunions avec avec les délégués dans les foyers. On a aussi la volonté de travailler avec le Copaf.

## 1<sup>er</sup> point – les expulsions :

**Oumar Wague** note qu'au foyer ADOMA, 59-61 rue de Chevaleret, 5 personnes ont été condamnées à l'expulsion par le juge des référés, une dizaine d'autres résidents ont reçu des mises-en-demeure de cesser l'hébergement de tierces personnes livrées par huissier. Mais ces hébergements concernent des fils, des neveux, des membres de la famille. Cela fait partie de notre solidarité de vie et nous ne pouvons pas y mettre fin comme ça. On demande à la mairie d'intervenir pour qu'on trouve d'autres solutions que des expulsions.

**Vincent Boulet** dit que la mairie ne souhaite pas que des personnes soient expulsées sans solutions. Mais il y a des règles de vie, l'insécurité est liée à la suroccupation. On souhaite néanmoins que tout le monde puisse trouver une solution.

**Eric Offredo** revient sur le fait que la construction des « résidences sociales » a été appuyée par la ville pour trouver des conditions d'accueil plus dignes. Les travailleurs immigrés ont le droit à des espaces de vie plus dignes que dans les anciens FTM. Ensuite le logement est attribué à une personne. Il n'y a pas de droit de suite dans le logement, la succession entre membres de la même famille n'est pas possible.

**Vincent Boulet** insiste sur le rôle préventif du comité de résidents. La ville a besoin de comités de résidents, des délégués représentatifs, d'où notre insistance sur l'importance des élections régulières.

Le comité de résidents a un rôle de prévention, il doit alerter le résident s'il court le risque d'une expulsion. Nous sommes prêts à regarder foyer par foyer les différentes situations. Nous sommes prêts à regarder les situations individuelles.

**Eric Offredo** dit que la ville a cherché un accueil de meilleure qualité. 4 personnes par chambre, ce n'est pas bien. La suroccupation n'est pas acceptable.

**Oumar Wague** note que le comité de résidents à Chevaleret n'a pas été élu. Les anciens délégués ont disparu. Il y a une équipe de volontaires qui a repris les rênes, mais ADOMA tarde à organiser des élections officielles sous prétexte de la crise sanitaire.

**Jacqueline Geering** affirme que c'est évident que les gens sont là, qu'ils existent et habitent le foyer. Il y a des solutions qu'il faut trouver. Sinon, les gens sont condamnés à la rue.

**Vincent Boulet** rappelle qu'il est d'accord pour chercher des solutions pour tout le monde, on est d'accord. Quant au problème des élections, il s'engage à convoquer Adoma pour les organiser.

Abass Traoré a dit qu'à Tolbiac, Coallia avait insisté qu'on ne peut pas être 2 dans la chambre sauf à déclarer la personne hébergée chez le gérant. Il y a eu un conseil de concertation où les délégués ont dit que les résidents étaient d'accord pour déclarer les personnes qu'ils hébergent, mais en échange ils voulaient que les poursuites soient abandonnées et qu'une deuxième clef et un deuxième badge soit accordés aux personnes déclarées. Coallia a dit qu'ils étaient d'accord. Ils promettaient d'arrêter les poursuites et de contacter le maire, Jérome Coumet, au sujet des clefs. Puis ils vont revenir voir tout ça avec les délégués. Mais Coallia n'est pas revenu. Coallia nous a trahi. On attendait leur réponse par rapport à la demande de la 2ème clef et ils ont envoyé l'huissier faire des contrôles et ensuite 5 personnes sont passées devant le tribunal. 2 personnes ont été expulsées de leurs chambres, 3 autres sont condamnées et attendent l'expulsion. Ceci dit, on a un problème avec nos résidents. Quand on convoque une AG, ils ne descendent pas. Donc on fait appel à la mairie pour qu'ils empêchent ces expulsions et qu'on trouve d'autres solutions.

**Dioké Sacko** estime qu'il y a des situations où le résident est fautif, il y a des gens qui laissent les retards de loyer s'accumuler. Dans ce cas, des expulsions sont peut-être justifiées. Mais il trouve que le gestionnaire Coallia abuse quand même. A Terres au Curé, le personnel de Coallia entre dans les chambres quand il veut, ils ont la clef. Ils doivent nous prévenir et on doit être d'accord avec l'intervention. Il faut que la mairie mette fin à ces intrusions abusives et illégales. Avant, il y avait les Conseils de Quartier où on assistait aux réunions, on avait un rôle. Il faut qu'on explique la réalité des résidences sociales dans les conseils de quartier. Il faut qu'ils aient des contacts avec les délégués.

**Eric Offredo** appuie sur sa conviction que les résidents des FTM et des RS sont des habitants du 13ème au même titre que d'autres. Il faut renforcer le lien avec ce qui existe, la mairie l'a fait pour les SDF. Il faut expliquer aux habitants comment vous vivez et il faut que les conseils de quartier vous parlent de la vie du quartier. Nous avons deux personnes qui animent les conseils de quartier, je ferai monter cet échange.

Moussa Diabira et Michael Hoare rappellent la situation à Fortifications. 119 personnes de l'ancien foyer Bellièvre ont été relogés provisoirement dans la structure 21 route des Fortifications gérée par Adoma. 60 sont partis dans la nouvelle résidence Madeleine Peletier. 59 autres avaient refusé les offres de relogement dans le 17ème et le 18ème parce qu'ils estimaient avoir été trahis par Coallia et par les autres résidents de Bellièvre. L'accord de départ était que ces personnes devaient revenir à Bellièvre, mais le refus par d'autres résidents de déménager vers Hénéo Porte Maillot et le revirement de Coallia a fait qu'il n'y avait plus de place à Bellièvre. Aujourd'hui, suite à des discussions avec le cabinet d'Ian Brossat, 10 personnes peuvent réintégrer Bellièvre mais pour les 49 restants, aucune solution n'existe. Et on sait que le bâtiment de Fortifications doit être démoli à l'horizon de décembre 2024. On veut éviter toute expulsion dans cette affaire.

**Vincent Boulet** dit que la mairie est au courant de la situation aux Fortifications et suit l'affaire de près. Ils sont pour trouver une solution pour tout le monde. Notre politique à Bellièvre a été d'accueillir le maximum d'anciens travailleurs immigrés mais aussi d'y intégrer un élément de "mixité".

**Michael Hoare** soulève le fait que 23 personnes ont déposé des demandes de logement social. Est-ce qu'ils peuvent recevoir l'appui de la mairie?

**Angélique Weselowski** rappelle que l'attribution des HLM se fait sur des dossiers anonymes et sur la base de points de priorisation. Il n'y a pas de passe-droits.

**Eric Offredo** ajoute que les dossiers peuvent évoluer, que les conditions d'hébergement comptent, et que s'il y a un jugement d'expulsion il faut l'ajouter au dossier ; cela ajoute des points à la cotation.

**Dominique Blanchard** demande si le fait d'être en procédure d'expulsion ne peut pas donner une plus forte priorité aux demandes de logement social de ceux qui sont menacés.

**Vincent Boulet** répète que la mairie ne veut pas d'expulsion. Si les gens déposent des demandes DALO, ils peuvent être pris en charge sur les contingents de la préfecture. Mais ce n'est pas les mêmes procédures, ou les mêmes logements, que ceux gérés par la Ville. En tout cas, il œuvre pour qu'il y ait une solution pour tout le monde d'ici fin 2024.

**Diabé Sacko** dit que les résidents n'ont jamais contesté l'idée de la mixité. Mais il faut prioriser le relogement de ceux qui était dans le foyer avant la transformation. Quelqu'un qui a vécu 40 ans dans le même endroit, il doit être prioritaire pour y revenir après rénovation. Il faut fixer les priorités.

**Vincent Boulet** estime qu'il continue à suivre la situation avec le cabinet Brossat et il continue de travailler avec le comité de résidents de Bellièvre.

## **2ème point ; les conditions du logement**

**Mahamadou Tounkara** insiste sur les nombreux problèmes de structure au Clisson 5 ans après son ouverture. Les toilettes coulent partout. La porte sécurité est tellement légère qu'elle est tout le temps cassée. On ne reçoit plus le courrier. Ils sont deux à la gestion mais on ne reçoit pas nos lettres. C'est très important.

**Vincent Boulet** demande s'il y a un conseil de concertation.

**Cercely Traoré** disent qu'il y en a, mais que Coallia ne tient jamais parole. Plusieurs des sanitaires et cuisines sont entièrement à refaire.

**Diabé Sacko** de Terres au Curé note que quel que soit le problème, dans la bouche de Coallia, c'est toujours la faute des résidents. Il y a des problèmes de canalisation depuis 2017, l'année d'ouverture de la résidence rénovée, c'est notre faute. Inondation au 5ème, c'est notre faute. Les deux ascenseurs sont en panne, il y a des vieux qui habitent au 4ème et 5ème étages, c'est notre faute. On a passé un hiver sans chauffage dans le Bâtiment A, c'est notre faute aussi. Ils disent qu'ils l'ont réparé mais on ne peut pas avoir confiance. On attend l'hiver prochain pour voir. Vous parlez de vivre "dignement" dans les résidences sociales, mais c'est un véritable problème. Héberger une personne avec soi, cela

ne nous pose pas de problèmes, mais ça peut entraîner une expulsion. Attendre deux mois pour faire réparer un ascenseur, par contre, c'est considéré comme normal. Il n'y a aucune sanction. Et tous les foyers Coallia, c'est la même chose.

**Demba Soumaré** du foyer Tolbiac estime qu'on ne finira jamais d'énumérer tous les problèmes dans les résidences. Entre autres on a un problème avec nos "avis d'échéance". Ils ne sont pas considérés comme des preuves de logement valides. Les banques ne les acceptent pas pour accorder des crédits.

**Vincent Boulet** dit qu'ils vont regarder cela. Les résidents des foyers ont les mêmes droits que n'importe qui, y compris le droit d'emprunter de l'argent.

**Idrissa Ba** parle de la situation au foyer Vincent Auriol. On a un ascenseur en panne dans un bâtiment de 10 étages, il y a des vieux dans les étages supérieurs. Depuis deux ans, on n'a jamais eu de chauffage. Les toilettes et les douches fuient, l'eau descend dans l'appartement en dessous. On met des sceaux pour ramasser l'eau. Pourtant on paie 400€ pour 12 mètres carrés. L'année dernière des représentants de la mairie sont venus visiter les lieux. Ils ont vu qu'il y avait beaucoup de problèmes. Tout le temps il y a des pannes de l'eau chaude, du chauffage et de l'ascenseur qui gênent de nombreux résidents. La chaudière est visiblement insuffisante pour la taille des bâtiments.

**Oumar Wague** explique que l'insécurité est un grand problème dans son foyer ADOMA, 59-61 rue Chevaleret. Les résidents ont signé une pétition, ils demandent de l'aide pour mettre fin au marché sauvage qui occupe le trottoir devant la résidence. Les résidents veulent vivre comme tout le monde. Déjà il y a eu des affrontements pour virer les commerces de l'intérieur de l'enceinte de la résidence. Parce qu'on sait que ces commerces amènent des gens que nous ne voulons pas, des trafiquants, des dealers. Ceux-ci n'étaient pas contents quand on les a virés. Ils ont même tiré des feux d'artifices contre la façade du bâtiment. Heureusement personne n'a été blessé. La police fait des tours de temps en temps, ils ramassent la marchandise. Mais les commerçants vont plus loin puis ils reviennent. Il y a des caméras partout autour du bâtiment, mais on se demande à quoi ils servent.

**Vincent Boulet** dit que la mairie est au courant du problème, mais que c'est un problème qui ne concerne pas que la rue Chevaleret. Nous avons interpellé le commissariat pour renforcement des rondes. Il y aura bientôt une police municipale a Paris qui nous donnera d'autres moyens pour intervenir. Mais le commerce "sauvage" est un problème difficile à contrôler.

**Eric Offredo** explique qu'il n'y a que les rondes de la police nationale qui peuvent intervenir sur les problèmes posés par la vente à la sauvette.

**Abass Traoré** reprend que Tolbiac a le même problème. Le commerce ramène des voyous et la vente de crack. Nous ne vivons pas en sécurité. La police fait les rondes, mais il faut prévenir avant de guérir. Les gens viennent à Tolbiac pour fumer leur crack.

En tant que Président de l'association Paris Sud, nous avons demandé un rendez-vous avec la mairie qui a eu lieu le 6/02/2020. Ils ont passé à Tolbiac et à Vincent Auriol constater les problèmes. A Tolbiac, nous avons une cuisine de tuusés. ils nous ont demandé de faire une association et prendre une assurance, ce que nous avons fait. Mais Coallia ne fait rien pour réparer ce qui ne va pas dans cette cuisine. Une cuisine où tout tombe progressivement en panne sans être réparé, cela ne sert à rien. Ils nettoient pas le local poubelle qui sent mauvais.

**Dominique Blancard** remarque que ce n'est pas la même chose un vendeur à la sauvette à l'entrée du métro, et les vendeurs devant les foyers. Les commerçants devant les foyers profitent de la vente des marchandises licites pour introduire le commerce de marchandises illicites.

**Fayé Madigaga** et **Sékou Gacko** parlent des problèmes à la nouvelle structure Madeleine Pelletier. Quand on a visité le foyer en 2020, on nous a montré une salle polyvalente et un bureau pour le comité de résidents. Aujourd'hui, Coallia refuse de nous donner les clefs des deux salles, et ils les utilisent pour leurs propres besoins. On veut organiser des élections mais ils refusent. Il n'y a pas de conseil de concertation. Nous n'avons rien.

**Vincent Boulet** dit qu'ils vont se rapprocher des gestionnaires et parler des salles collectives et de l'accès aux salles.

**Moussa Diabira** de Fortifications dit qu'Adoma laisse le bâtiment se dégrader sans intervenir. Les deux ascenseurs sont en panne depuis des mois. Les lumières s'allument plus dans les salles de bains. Ils ont réduit le changement de draps à une fois par mois. Pendant le mois de juin 21 ils n'ont changé rien du tout.

**Vincent Boulet** dit qu'il a pris bonne note de tous les sujets. On va se tourner vers les gestionnaires. Si vous avez des sujets de contentieux précis, n'hésitez pas à nous écrire. Nous avons besoin d'informations précises.

Il y a des problèmes importants et on va poser des questions aux gestionnaires. Nous donnons beaucoup d'importance à l'organisation des élections et aux comités de résidents. Il est important d'avoir des interlocuteurs. Cela permet de prévenir des situations complexes. Je suis à votre disposition, y compris pour des réunions avec chaque comité de résidents.

**Eric Offredo** appuie qu'ils vont "convoquer" les gestionnaires. Il y a des dysfonctionnements manifestes et il faut éviter leur reproduction. Donc il faut que le problème soit réglé et qu'un mécanisme soit trouvé pour qu'il revienne plus. On va surtout insister sur l'importance des conseils de concertation et l'accès aux salles.

## 3° point : problèmes de voisinage

**Diaby Sacko** essaie d'attirer l'attention sur les problèmes posés par le bruit derrière les foyers et la réaction des voisins. Il dit que les résidents ne sont pas les seuls facteurs de bruit, mais que les plaintes ça tombe sur nous.

Il y aurait des "puits sonores" créés par les espaces clos qui séparent le foyer des murs des immeubles voisins.

Une discussion commence sur la possibilité de réunions publiques, d'actions de sensibilisation mais mais le temps manque pour développer ce point.

**Michael Hoare** suggère que, au-delà des rencontres foyer par foyer qui peuvent exister, ce serait bien de reprendre une discussion d'ensemble avec une certaine régularité, peut-être trimestrielle.

**Vincent Boulet** propose de laisser passer l'été, puis de reprendre une discussion au mois de novembre. Le contact est établi avec la coordination Paris Sud.

PV Michael Hoare